

Valérianne URDANABIA, Conseillère Territoriale et membre des commissions suivantes :

TITULAIRE

- SEM Archipel Développement
- Société publique locale Archipel Aménagement (SPLAA)
- Commission des droits et de l'Autonomie des personnes handicapées de Saint-Pierre et Miquelon (CDAPH)
- Commission territoriale d'attribution des logements sociaux
- Office de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et des Loisirs
- Commission des Affaires Agricoles
- Commission d'attribution de l'aide à l'amélioration des logements des propriétaires à faibles ressources

SUPPLÉANT

- Commission d'appel d'offres
- Centre de gestion de la fonction publique territoriale